

Ehpad : maltraitance et surmortalité de nos anciens, cela suffit !



Appel à témoins

Nous étions étonnés par l'absence de suites juridiques aux assassinats en chaîne en Ehpad. Nous voulons relayer ici l'appel d'un professeur lyonnais choqué par le décret Rivotril et ses conséquences monstrueuses.

APPEL du professeur Paul Trouillas, Neurologue à LYON.

« Les personnes âgées sont victimes de maltraitance et de surmortalité, aggravée par le Covid-19, dans les établissements de soins à domicile. Une véritable politique de solidarité doit être mise en œuvre. »

COVID-19 : APPEL AUX FAMILLES DES VICTIMES D'UNE SÉDATION PROFONDE ET CONTINUE JUSQU'AU DÉCÈS PAR INJECTION DE RIVOTRIL, DANS LE CADRE DU C-19.

Au mois d'août dernier, moi-même et maître Thomas Benages, avons porté plainte contre le Premier ministre (Édouard Philippe) et le ministre des Solidarités et de la Santé

Merci.

Professeur Paul Trouillas (Lyon)

Professeur en neurologie, fondateur en 1990-1991 du Centre d'urgence des attaques cérébrales de Lyon, président du Conseil scientifique de l'association pour la maladie de Friedreich (1986-1996), médecin universitaire, essayiste et philosophe. Qactus | 16 novembre 2020 à 14 h 02 min | URL : <https://wp.me/pbYbqw-9po>

Les publicités pour acheter des actions d'Ehpad continuent

Ne trouvez-vous pas extraordinaire que les pubs qui nous submergent en raison des algorithmes Google soient des propositions d'investissement incontournable en « Ehpad » ? Vous aviez cru comprendre que les Ehpad manquaient de personnel, de matériel, que les repas étaient pour le moins légers, si ce n'est allégé. Eh bien oui, car la gestion financière doit être au top pour proposer aux investisseurs des taux de rentabilité les meilleurs.

D'après le @DocteurGonzo4 sur Tweeter « 10 457 personnes sont officiellement décédées dans les Ehpad depuis le début de l'épidémie de Covid, d'après les chiffres du gouvernement – qui sont minimisés, selon de nombreuses sources proches des milieux soignants. » Juillet 2020.

Il y a 7 883 Ehpad en France pour un marché de 30 milliards d'€.

43 % d'Ehpad publics

31,5 % d'Ehpad privés à but non lucratif

25,5 % d'Ehpad privés à but lucratif. En 2008, un compte rendu du Sénat fustige le plan Raffarin assimilé à une privatisation de la Sécu.

En France, ces 7 436 établissements d'hébergement accueillent un peu plus de 605 000 personnes âgées dépendantes. Les personnels soignants s'épuisent, les intérêts privés continuent à s'attaquer à ce juteux business de la santé.

Raisons de la SURMORTALITÉ EN EHPAD

Pourquoi New York, la France, la Belgique et la Grande Bretagne ont-elles connues une surmortalité importante, en pic en début de confinement ? D'après Le Sunday times 25 octobre, cela a été dû principalement à l'absence de prise en charge des populations âgées.

<https://www.bbc.co.uk/news/blogs-the-papers-54678791>

En résumé les informations sur les services anglais sont les suivantes :

La population âgée a été exclue des soins intensifs et de la réanimation dans le pic d'épidémie pour ne pas déborder les hôpitaux.

Le tri pour ne pas admettre les sujets âgés en ventilation a été prouvé par des documents publiés à la demande de Chris Whitty (England's Chief medical officer montrant que les consignes étaient d'exclure les > 80 ans en Angleterre. En France cela tournait plutôt autour de 75 ans, âge auquel nombre de nos journalistes hantent les plateaux télé.

Les médecins anglais ont avoué que le tri avait été réalisé dans les hôpitaux de Manchester, Liverpool, Londres, les Midlands et le sud-est.

Le département de santé anglais prétend que les recommandations n'ont jamais été publiées en UK, mais de nombreuses sources insistent sur le fait qu'elles ont largement été utilisées dans les hôpitaux et ont circulé parmi les médecins. Un réanimateur explique que tellement de personnes âgées ont été récuses et refusées à l'admission en réa que de beaucoup de lits de réa sont restés VIDES alors que beaucoup de patients étaient abandonnés pour mourir à côté.

Les patients de plus de 80 ans représentent pour plus de 60 % de la totalité des morts et seulement 2,5 % de ceux qui arrivèrent à l'hôpital furent admis en réa ; la petite minorité qui fut admise sortirent vivants ... ; seulement un sur neuf patients décédés du covid a été admis en réa. Le Sunday times 25 octobre

<https://www.bbc.co.uk/news/blogs-the-papers-54678791>

Les investigations des journalistes ont montré que dans certaines régions, les patients âgés à risque furent inscrits sur des listes fournies aux médecins de patients à exclure de réa s'ils tombaient malades du covid, incluant les résidents des maisons de retraite et ceux qui avaient eux-mêmes demandé de ne pas être réanimés. On demanda aux ambulances et admissions d'être plus sélectifs pour prendre les patients à l'hôpital. Un soignant rapporte comment des gens sont morts d'attaques cardiaques après avoir été laissés de côté sous prétexte de covid !

L'horreur persiste

L'enfermement en Ehpad dure sans aucune justification médicale. Les témoignages sont tellement nombreux qu'on ne saurait les citer, mais malgré ces horreurs d'emprisonnement contre leur volonté d'adultes non privés de leurs droits de citoyen, la situation perdure. Une dame âgée d'une soixantaine d'années me parlait hier de sa mère centenaire en Ehpad qu'elle n'a le droit de voir qu'une fois par semaine une demi-heure et qui lui en veut... Sa traduction du moins. Elle ne parle plus qu'avec les soignants, mais « fait la gueule » à sa fille que peut-être elle ne reconnaît pas, ne pouvant plus voir son visage, sentir son odeur, toucher sa main. De plus, la vieille dame bien cohérente avant les confinements régresse manifestement, ne sait plus se laver seule, jouer avec le personnel etc. De façon générale, tous les soignants ou parents de personnes emprisonnées en Ehpad témoignent qu'ils régressent.

@Debdeb1965 sur Twitter :

Enfermé ET sans contact avec ses proches. De nombreuses personnes résident en #EHPAD souffrent de surdité, ce qui rend difficiles les conversations téléphoniques et ne sont pas à l'aise avec une tablette numérique même adaptée aux «seniors », ce qui rend souvent impossible la Visio (1^{er} nov).

N'oublions jamais qu'en entrant en #EHPAD, on ne perd pas ses droits de citoyen, ni sa liberté. Ni les personnes âgées ni leurs proches n'ont signé pour une TOTALE privation de liberté.

Pourquoi tant de morts en si peu de temps ? Pourquoi vouloir absolument liquider les vieux ? Serait-ce une solution partielle au financement des retraites dont la réforme qui réunissait chaque semaine les opposants dans les rues de Paris ?

On a euthanasié les vieux des Ehpads et les handicapés à domicile en HAD.

Et toujours l'interdiction faite aux médecins de traiter leurs malades.

Le décret effroyable du 27 mars interdisait à la fois aux médecins libéraux de traiter par antibiotiques les aînés en cas de signes pulmonaires et en même temps les incitait à « préparer » une éventuelle euthanasie en cas de suspicion de covid. Ce décret a été renouvelé en octobre 2020. Dans l'article

« <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/decret-rivotril-compassion-223015> » nous détaillons le décret ainsi que les notices de consignes adressées aux médecins dans les jours qui ont précédé le décret. De nombreux collègues ont alors cessé de prendre des gardes.

« En prenant une moyenne de 640 boîtes mensuelles délivrées, attendues si la tendance s'était poursuivie, il est possible de calculer un excès de boîtes de Rivotril® injectable délivrées sur la période de mars à août 2020, de 3 307 boîtes de 6 ampoules, soient 19 842 ampoules (Pesty France soir 22 oct.) ». (Il faut quatre ampoules par malade...)

Le business des maisons de retraite mériterait plus qu'un court article, mais lançons quelques pistes ouvertes par Mediapart.

<https://www.lemediatv.fr/articles/2020/revelations-ehpad-et-assurances-vie-paradis-fiscaux-opacite-et-complicite-detat-tFogTVtn0fqpSYiDLG4DKA>

« Les entreprises leaders dans ce marché de la vieillesse, organisées en poupées gigognes, finissent très souvent au Luxembourg, à Jersey ou vers d'autres paradis fiscaux, où les flux d'argent deviennent intraçables, sans que l'État, qui arrose copieusement les intérêts privés avec l'aide d'un fonds souverain émirati, ne trouve à y redire. Voyage en opacité organisée. Nous y reviendrons.

Merci au professeur Trouillas

Il est impossible que ces assassinats répétitifs et à nouveau autorisés par le décret du 16 octobre restent sans suite, que les familles dévastées, n'ayant pas pu assister leur proche pendant leurs derniers moments, (ni que le défunt ne soit revu par les proches, défunts souvent incinérés sans accord) ni assisté à leurs funérailles.

Des familles aux deuils impossibles mais aussi des soignants cassés à jamais d'avoir assisté ou participé, contraints et forcés, à ces meurtres en série, ne peuvent pas en rester là.

Joignez le professeur sur coordonnées jointes et vous verrez directement quel peut être votre rôle par hommage indispensable aux victimes de ces horreurs, pour que notre société reconstruise un peu de son honneur et de son humanité.

Nicole Delépine